



Pommier / Poirier

N°17
11/07/2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Tavelure** : les conditions sèches et chaudes limitent le risque de contaminations secondaires pour les parcelles avec présence de taches.
- **Feu bactérien** : les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque de ponte de la seconde génération a débuté.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque de pontes de la troisième génération va débuter.
- **Acariens rouges** : à surveiller.
- **Metcalfa pruinosa** : les stades larvaires évoluent et les populations sont importantes sur certaines parcelles.
- **Résistances aux produits de protection des plantes** : en cas de suspicions de résistances concernant la tavelure et le carpocapse des pommes, signalez les cas (analyses gratuites en laboratoire possible).

• Tavelure

Dans les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits. Les pluies sont à prendre en compte pour la gestion de ces parcelles.

Evaluation du risque

Le temps chaud et sec limite le risque de contaminations secondaires. Attention cependant aux épisodes orageux.

Mesures prophylactiques : la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés), en éliminant les gourmands les plus vigoureux, est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.



Les couples suivants sont exposés à un **risque de résistance** :

- **Venturia inaequalis** (tavelure) - **Boscalid (SDHI) / Captane / Dithianon**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** (gratuit) : a.kerebel@fredon-aquitaine.org; 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires) ;
- Utiliser une **dose adaptée** ;
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible) ;
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre) ;
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale).

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• Maladies de l'épiderme

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédoclimatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

• Black rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncé) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji et Braeburn y sont particulièrement sensibles.

Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire). Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les parcelles sensibles sont à surveiller.

Evaluation du risque

Les conditions sèches ne sont pas favorables. Attention cependant aux épisodes orageux.

• Oïdium

En parcelles sensibles, on ne note pas de progression des symptômes.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

• Feu bactérien

Le foyer signalé fin mai a été maîtrisé et il n'y a pas eu de nouveaux signalements.

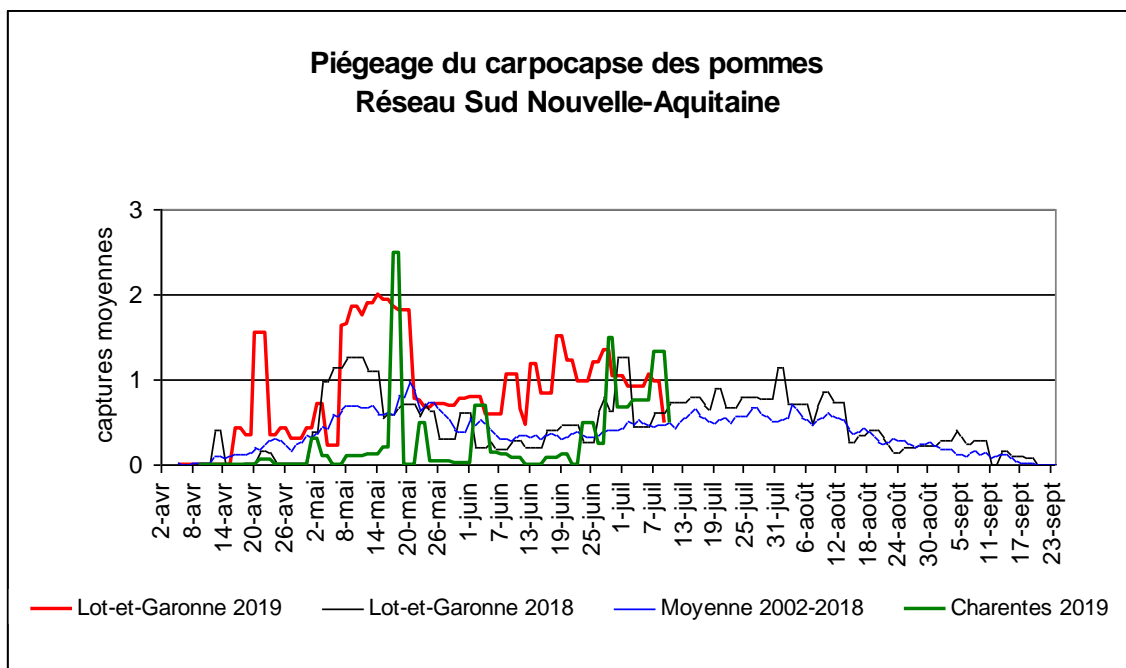
Evaluation du risque

Les températures élevées (> à 30°C) sont moins favorables à la bactérie, attention cependant aux épisodes orageux avec grêle. Les parcelles sensibles sont à surveiller.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire les bois taillés, le jour même, par brûlage en limitant les transports afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les prises restent soutenues.

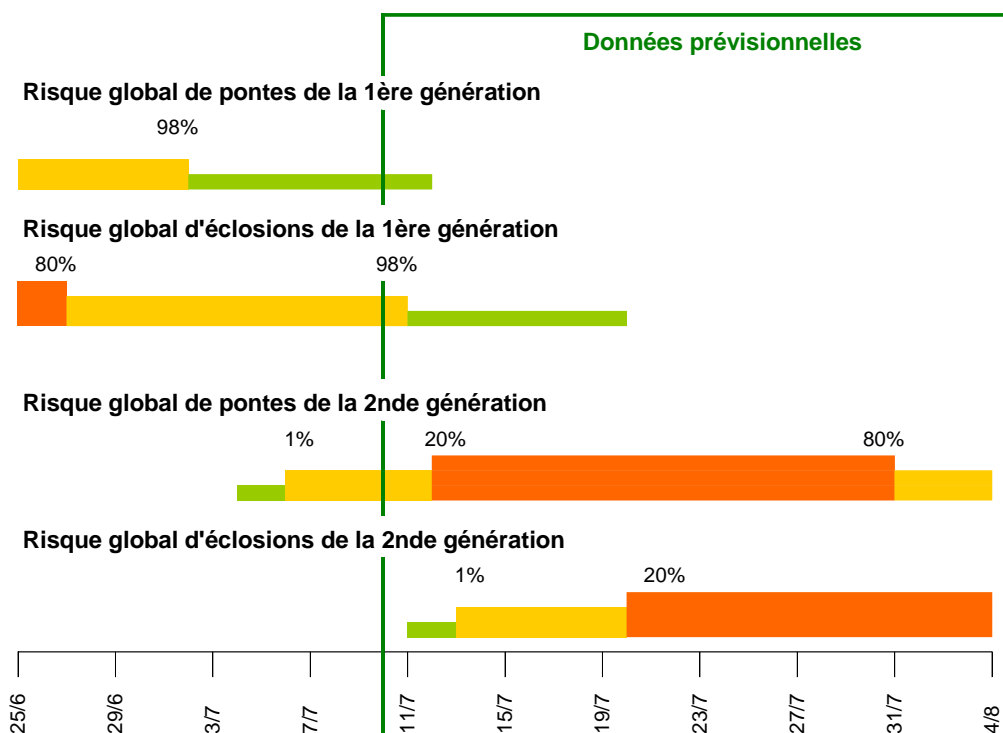


Situation sur le terrain : en parcelle à forte pression, le pourcentage de fruits avec dégâts progresse. La descente des larves de carpocapse des pommes dans les bandes pièges pour nymphose est en cours.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 99 à 100 % du potentiel de pontes et 90 à 98 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Le second vol aurait débuté et près de 15 % du potentiel de pontes de la deuxième génération auraient été réalisés en secteur précoce.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, en secteur précoce, les pontes de la seconde génération pourraient s'intensifier à compter des 12-14 juillet. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 13-15 juillet et s'intensifier à compter des 19-21 juillet. Ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours pour les secteurs plus tardifs (la Dordogne et les Charentes).

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Evaluation du risque

La période à risque de pontes de la seconde génération est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la seconde génération est fonction du niveau d'attaque observé en fin de première génération (Cf. encadré page 4 du BSV n°16 du 27 juin 2019).

- Lorsque le stade cible est l'**œuf**, pour les parcelles à forte population (plus de 3 pour mille de fruits attaqués en fin de première génération), la période à risque durera jusqu'à la fin de la période des pontes (28-30 août) en zones précoces. Pour les parcelles à population moyenne à faible, la période à risque débutera à partir du début de la période des pontes massives (12-14 juillet en zones précoces) et durera jusqu'à la fin de la période des pontes massives (31 juillet-2 août en zones précoces).
- Lorsque le stade cible est la **larve**, la période à risque devrait débuter à partir des 13-15 juillet pour les parcelles avec une population importante et à partir des 19-21 juillet pour les parcelles à population moyenne à faible.

Méthodes alternatives : La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Un minimum de 1 000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé. La période de l'éclaircissage manuel est également propice pour noter d'éventuels dégâts.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Ils sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-462 du 18/06/2019 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Les couples suivant sont exposés à un **risque de résistance** :

- **Cydia pomonella** (carpocapse des pommes) - **Virus de la granulose** / **Chlorantraniliprole** / **Emamectine** / **Phosmet** / **Lambda-cyhalothrine**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** (gratuit) : a.kerebel@fredon-aquitaine.org; 07 85 97 72 60.

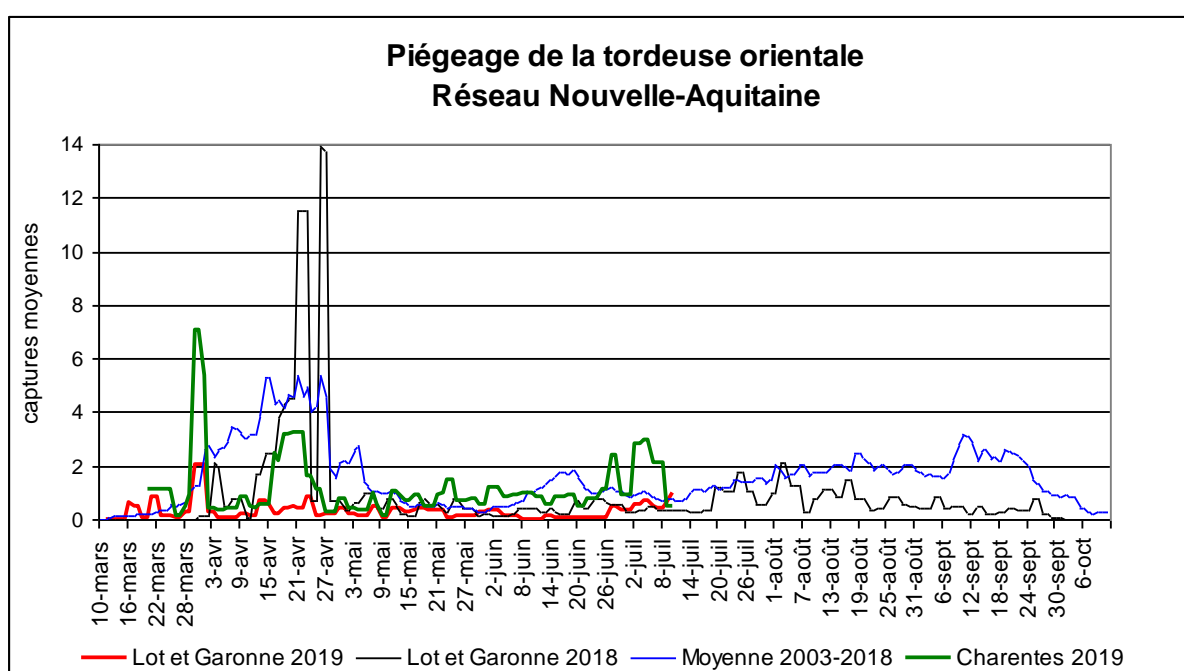
Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires) ;
- Utiliser une **dose adaptée** ;
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible) ;
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre) ;
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale).

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont en hausse depuis fin juin.



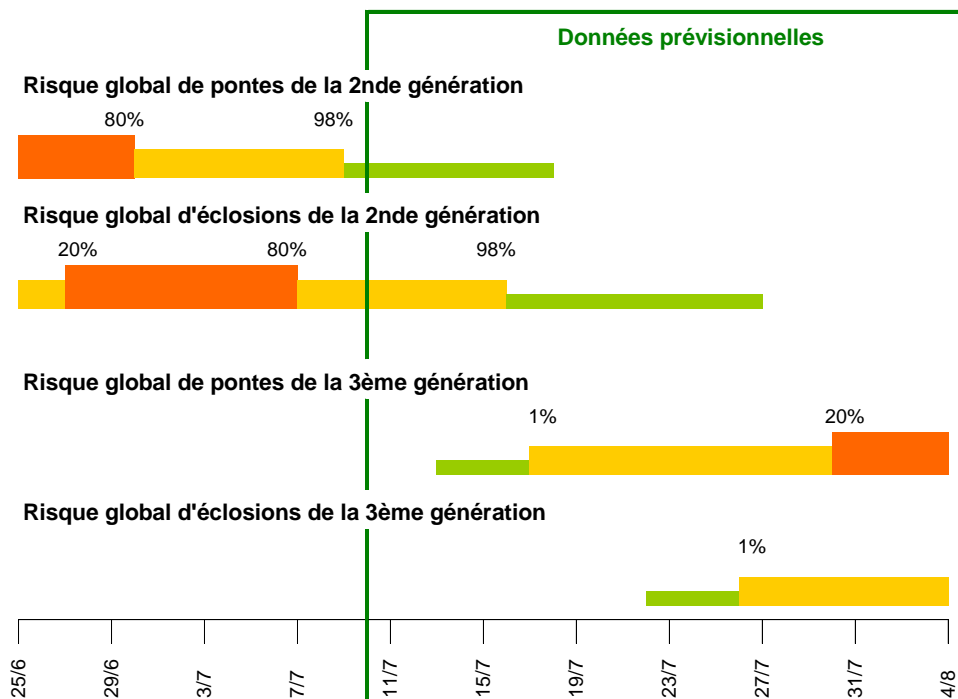
Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 99 % du potentiel de pontes et 95 % du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, le troisième vol pourrait démarrer dès cette fin de semaine. Les pontes de la troisième génération pourraient débuter à partir des 13-16 juillet et s'intensifier à partir des 30 juillet-2 août. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 22-25 juillet. Ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours pour les secteurs plus tardifs (la Dordogne et les Charentes).



Dégât de tordeuse orientale sur pousse
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque de pontes devrait débuter à partir de cette fin de semaine.

Méthodes alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Ils sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-462 du 18/06/2019 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont actuellement faibles pour *Capua* et *Pandemis*.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé. La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts.

Seuil indicatif de risque : 5 % d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

• Puceron lanigère

Sur la majorité des parcelles peu de foyers sont actuellement observés. En parcelles à forte pression, la colonisation des pousses s'intensifie mais la présence de l'auxiliaire *Aphelinus mali* est régulièrement observée.

Seuil indicatif de risque : 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.



Aphelinus mali

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : sur les parcelles à problème, la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) peut permettre de limiter le développement du puceron lanigère et favoriser la gestion de ce dernier.

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts est observée à l'extrémité des pousses. Les auxiliaires sont également présents.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire, la présence des auxiliaires est à vérifier.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse cette semaine.

Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés en parcelles de pommiers et de poiriers.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Punaises phytophages**

Quelques larves de punaises sont observées en parcelles. Il n'a pas été observé ou signalé de dégâts récents sur fruit.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

- **Psylle du poirier**

En parcelles de référence, les populations sont relativement faibles.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

La suppression des gourmands en situation poussante peut-être envisagée pour diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

- **Folletage**

Des symptômes de folletage (dessèchement du feuillage) sont observés depuis fin juin en parcelle de poiriers notamment sur la variété Conférence qui est particulièrement sensible.

Ce phénomène lié aux fortes températures associées à une très faible hygrométrie peut être accentué par la présence d'acariens et/ou de phytoptes libres. L'irrigation en début de journée (à éviter sur frondaison dans les zones sujettes au feu bactérien) permet de limiter le phénomène.



Folletage

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Cochenilles**

Pseudococcus : en parcelle sensible, des individus sont observés au niveau de l'œil et de la cavité pédonculaire des fruits.

Evaluation du risque

La période de migration de *Pseudococcus* vers les fruits est en cours.



Pseudococcus

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. La présence d'acariens prédateurs est régulièrement observée.

Evaluation du risque

Les conditions sèches et chaudes sont favorables aux remontées des populations d'acariens, les parcelles sont à surveiller.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30 % de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

- ***Metcalfa pruinosa***

En parcelle de référence, on observe la présence de larves à différents stades. Les stades larvaires évoluent et les populations sont importantes sur certaines parcelles sur pousses et au niveau du pédoncule des fruits.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* est encore discret. Les premières larves parasitées ont été observées cette semaine sur une parcelle de pruniers (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et cocon).

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.



Metcalfa pruinosa

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Zeuzère**

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août. La période à risque d'éclosions est en cours.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

- **Auxiliaires**

Nous observons régulièrement la présence d'auxiliaires : syrphes, coccinelles, chrysopes, cantharides, punaises prédatrices, larves de cécidomyies prédatrices...



Punaise *Orius sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Punaise *Heterotoma sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Larve de chrysope

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Larve de cécidomyie prédatrice

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Coups de soleil**

Les températures élevées enregistrées depuis la dernière semaine de juin (températures supérieures à 30°C voire proches de 40°C les 26 et 27 juin) ont occasionné des coups de soleil sur fruits.



Coup de soleil

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".